

---

## *Intervention Conseil Municipal du 07 Mai 2019*

---

Concerne le Point 13 :

Madame la Maire, Chers Collègues,

Bien entendu, notre groupe votera cette délibération, car nous soutenons l'ensemble des projets qui ont été instruits au niveau municipal et qui sont susceptibles de bénéficier d'une participation financière de la ville.

Comme le Centre socio-culturel du Marais fait partie des bénéficiaires potentiels, nous profitons de cette délibération pour évoquer ce qui s'y passe depuis un an. Depuis un an, les élus ne sont plus les bienvenus lors des déjeuners dansants organisés par le centre. D'ailleurs, nous en ignorons la raison.

Cette situation est aberrante dans la mesure où ces repas dansants sont accessibles à tous sauf aux élus. Y aurait-il, madame la maire, des citoyens de seconde zone à Schiltigheim ?

Nous tenons, par ailleurs, à préciser que les élus peuvent venir prendre l'apéritif mais pas rester pour le repas. Une pratique bizarre. Mais surtout, une pratique discriminatoire.

Cette situation est d'autant plus incompréhensible que les murs du Centre sont la propriété de la ville de Schiltigheim, et qu'une convention a été signée entre celle-ci et le Centre pour son utilisation.

Alors madame la maire,

Nous vous demandons de diligenter une enquête interne sur cette pratique inacceptable et surtout d'y remédier en rétablissant la situation antérieure. À savoir, autoriser de nouveau l'ensemble des élus à fréquenter le centre sans aucune restriction.

Merci de votre attention